



Groupe scolaire
Irène Joliot
Curie

Bien-venue

à l'école maternelle







L'école

Irène
Joliot
Curie

Les grands principes de notre école

La rentrée à l'école maternelle est une étape clé dans la vie d'un enfant. Il va passer du statut d'enfant à celui d'élève et apprendre peu à peu le « métier » d'écolier. De la même façon, les parents vont accéder à un nouveau rôle, celui de parent d'élève.

Notre ambition est que chaque élève, guidé par une équipe de professionnels bienveillants, vive pleinement le temps de son enfance et se construise un socle solide de connaissances, qu'il soit heureux, épanoui, respectueux, responsable, autonome et ouvert aux autres, ouvert au monde extérieur, qu'il sache développer sa confiance en lui et son goût de l'effort.

La coéducation est une valeur forte pour notre école. Ne dit-on pas qu' « il faut tout un village pour élever un enfant » ? Le parent est primordial dans le développement de l'enfant ; c'est l'influence la plus importante pour lui. L'école vient compléter le travail du parent en lui présentant un modèle différent ; elle lui offre d'autres points de vue et d'autres apprentissages que ceux vécus à la maison. Nous avons à cœur que les parents, les enfants, les personnels scolaires et périscolaires puissent, chacun avec leur spécificité, participer au parcours scolaire des élèves et contribuer à l'instauration d'un climat de confiance et d'échanges.

La communication et la coopération entre les différents partenaires restent donc essentielles.

L'esprit d'entraide, la solidarité et le partage sont valorisés au sein des classes ou de l'école à travers des projets communs, des décroisements, ou tout autre type d'activités.

Nous sommes tous ainsi engagés pour la réussite scolaire des enfants qui nous sont confiés, et nous leur souhaitons à tous une belle année scolaire.

Marie-Claire Briat
Directrice du groupe scolaire

CYCLE 1

- 1 classe de PS
- 1 classe de PS/MS
- 1 classe de MS/GS
- 1 classe de GS

CYCLE 2

- 1 classe de CP
- 1 classe de CP/CE1
- 1 classe de CE1
- 1 classe de CE1/CE2
- 2 classes de CE2

CYCLE 3

- 2 classes de CM1
- 2 classes de CM2
- 1 dispositif ULIS

Qui est Irène Joliot Curie ?

Irène Joliot Curie est une chimiste, physicienne et femme politique française. Elle est la fille de Pierre et Marie Curie. Epouse de Frédéric Joliot, elle a obtenu avec lui le **Prix Nobel de chimie en 1935 pour la découverte de la radioactivité artificielle.**

Irène Joliot-Curie est membre du gouvernement du Front Populaire en tant que sous secrétaire d'Etat à la recherche scientifique : **elle fait partie du groupe des trois premières femmes à siéger dans un gouvernement français.**

Durant toute sa vie, Irène Joliot-Curie a œuvré pour donner aux jeunes, et en particulier aux jeunes filles, toute leur place dans la recherche et les carrières scientifiques, par le biais notamment d'émissions de radio. Elle déclarait en 1938 : **"Sans l'amour de la recherche, le savoir et l'intelligence ne peuvent vraiment faire un savant".**

La rentrée, ça se prépare !

Petits conseils pratiques pour s'organiser et ne rien oublier

Les documents à prévoir

- Remplir la feuille de renseignements
- Fournir une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- Compléter les autorisations « droit à l'image » et « sorties »
- Fournir 4 photos d'identité de votre enfant
- Fournir 1 photo de famille qui sera affichée dans la classe sur « le mur des familles » pour les PS

S'équiper pour la sieste

- 1 petit coussin
- 1 petite couverture
- Le doudou de votre enfant ainsi qu'une boîte pour ranger sa tétine (s'il en a une)
- 1 grand sac pour ranger le tout

Le sac de change

- Une tenue complète de rechange, marquée au nom de votre enfant (sous-vêtements + T.Shirt + chaussettes + pull+ pantalon)
- Prévoir des vêtements souples et confortables, adaptés à la saison

- Marquer tous les vêtements de votre enfant à son nom
- Prévoir un petit sac à dos dans lequel rentre un cahier A5
- Apporter 1 gourde marquée au nom de votre enfant
- Fournir une paire de chaussons pour la motricité et les jours de pluie
- Prévoir des chaussures sans lacet

Le goûter

- Si votre enfant reste à la garderie après la classe, pensez à prévoir un goûter et une gourde à mettre dans son sac à dos le matin
- Pour rappel, les chips et les sucreries ne constituent pas un goûter...



Pour s'informer et garder le contact

Réunion de rentrée qui a lieu la première quinzaine du mois de septembre

Affichages d'informations à l'entrée de l'école et devant la classe

Informations dans le **cahier de liaison** à signer

Rendez-vous avec l'enseignant(e) / la Directrice possible si nécessaire

Visite de l'école lors de la journée portes-ouvertes pour les futurs élèves de PS et nouveaux inscrits

Blog de l'école

<https://ecolejoliotcurie.blogs.laclassed.com/>

Les parents d'élèves élus restent disponibles pour échanger avec vous !

En cas d'absence / enfant malade

Prévenir la Directrice par mail : ce.0693385e@ac-lyon.fr

En cas de retard

Prévenir la Directrice par téléphone : 06 62 22 42 53

Demande de PAI / CAI

- S'adresser à la PMI pour les PS et MS

- S'adresser au cabinet médico-social pour les GS

Qui fait quoi ?

L'équipe enseignante

La Directrice

Elle est responsable de :

- la gestion administrative de l'école
- la coordination pédagogique entre les enseignants
- la communication avec les parents d'élèves et la Mairie
- la mise en place des projets pédagogiques de l'école
- la coordination avec le Directeur périscolaire
- la gestion de la garderie du matin

Les Enseignants

Ils ont pour principales missions :

- l'apprentissage des règles de vie scolaire
- la socialisation de l'enfant
- la maîtrise du langage
- le repérage dans l'espace et le temps
- la mise en place des premières notions de mathématiques.

L'enseignant de maternelle marque une rupture avec l'assistante maternelle ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient élève.

Le RASED

Réseau d'Aides Spécialisé pour les Élèves en Difficulté

Composé d'enseignants spécialisés et d'un psychologue scolaire, il a pour mission d'aider les élèves en difficulté (retard de langage, oral ou écrit, problématique de comportement...).

Le personnel intervenant pendant le temps scolaire

L'ATSEM

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Elle apporte son aide aux enseignants dans la prise en charge des enfants (accueil du matin, passage aux toilettes) et dans les différentes activités de la classe. Elle s'occupe des enfants pendant le repas à la cantine et la sieste. Elle assure aussi l'entretien de la classe et des locaux.

L'AESH

Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap

L'AESH accompagne les enfants en situation de handicap et a pour mission de favoriser leur autonomie. L'AESH est sous la responsabilité de l'enseignant.

Le personnel intervenant pendant le temps périscolaire

Le Directeur d'Accueil de Loisirs

Il gère l'accueil du périscolaire, les différents intervenants (animateurs, ATSEM). Il met en place différents projets pédagogiques en accord avec ceux de l'école.

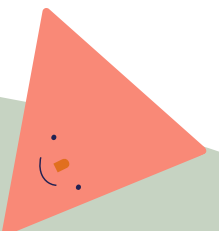
L'Animateur

Il encadre les enfants, leur propose des activités en fonction des projets pédagogiques et veille sur leur bien-être.

Et aussi

L'Ambassadeur du Livre (bibliothèque de l'école) porte auprès des enfants de maternelle une vision positive et agréable du livre en tant qu'objet.

Les parents élus assurent le lien entre les équipes éducatives enseignantes /périscolaires et les autres parents.



Visite guidée

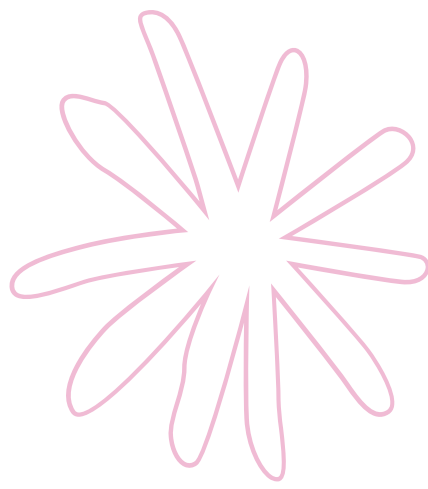
Irène
Joliot
Curie



La classe de PS



Le dortoir PS



La salle de motricité (qui sert de dortoir MS)



La cour de récréation



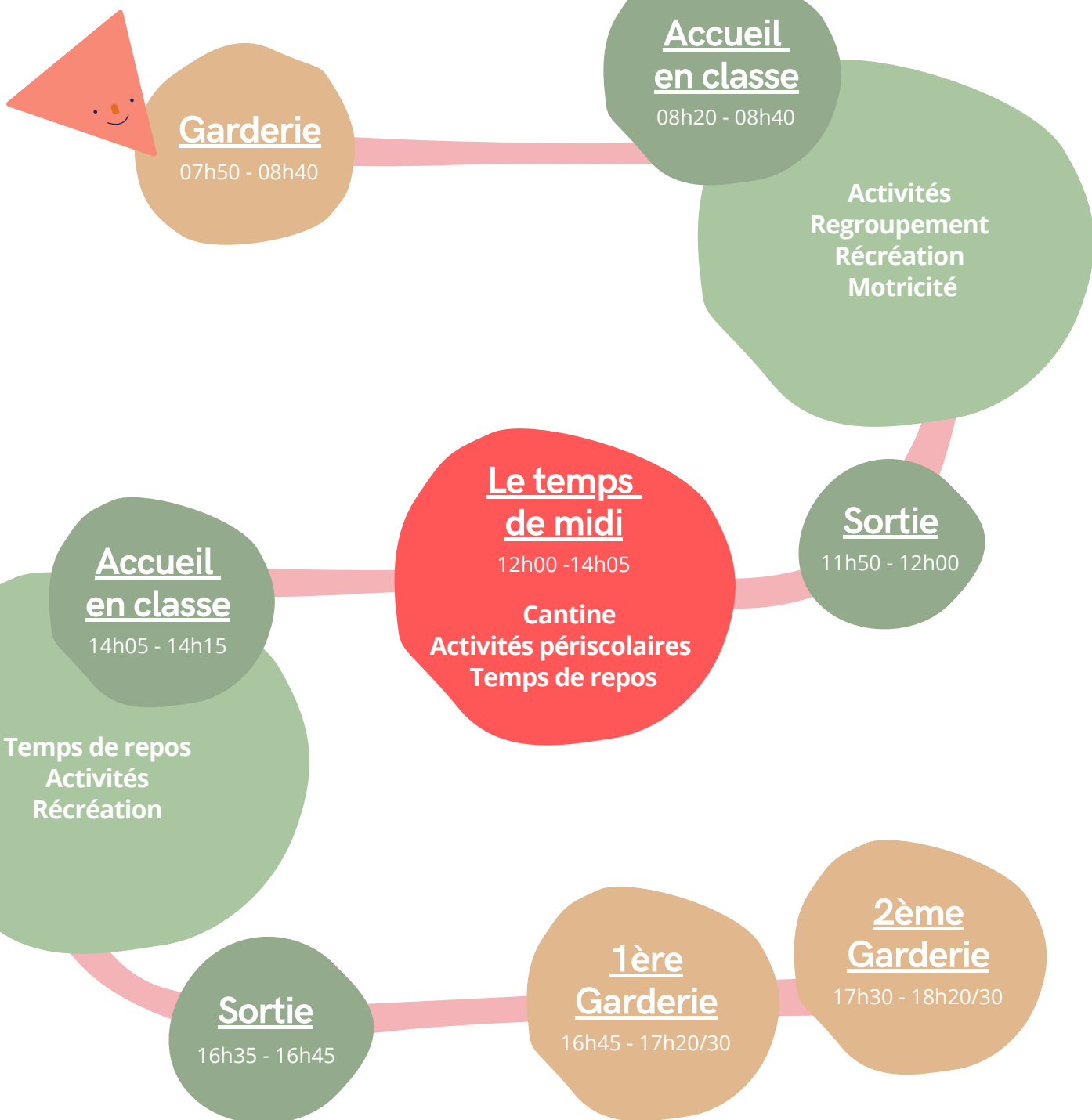
Le potager



La bibliothèque

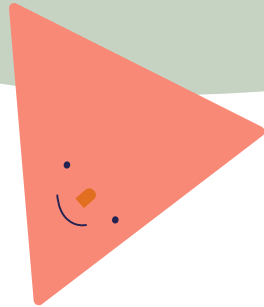
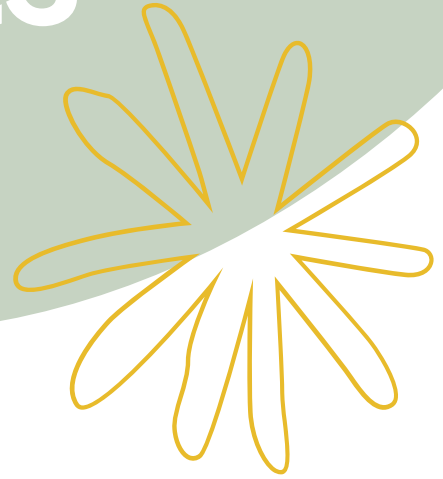
Une journée à l'école

Irène
Joliot
Curie



Les moments importants

Irène
Joliot
Curie



L'accueil

Les enfants de maternelle sont accueillis dans leur classe. Ils se retrouvent et s'installent **autour d'activités libres favorisant le jeu et la communication.**

Le regroupement

C'est un moment où les enfants sont regroupés autour de l'enseignant pour **échanger, chanter, écouter des histoires, discuter des activités de la journée, parler du quotidien du groupe.** On y pratique aussi des petits rituels comme la date, l'appel, le réveil de la petite mascotte de la classe.

Les ateliers

Les enfants travaillent généralement par petits groupes autour d'une **activité liée à un apprentissage.** Cela peut être un atelier autour des lettres, un jeu pour apprendre à compter, un atelier de peinture pour une activité artistique, un atelier de langage. Ces activités peuvent être supervisées par l'enseignant, l'ATSEM ou en autonomie.

Les récréations

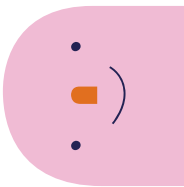
Il y a deux espaces de récréation : un pour les PS et PS/MS et un pour les MS/GS et GS. La surveillance est assurée par les enseignantes. Avant de sortir, les enfants vont aux toilettes, se lavent les mains et s'habillent. **C'est également un temps important pour apprendre à devenir autonome.**

La motricité

Environ 30 minutes par jour dans la salle de motricité pour **danser, jouer à des jeux collectifs, sauter, grimper, courir...** tout en apprenant à respecter des consignes et des règles.

Le temps de repos

En maternelle les élèves de petite et moyenne section disposent d'un temps de sieste adapté à leurs besoins. La sieste a lieu dans la salle de motricité (MS) ou dans le dortoir (PS). **Chaque enfant a sa propre couchette avec son petit oreiller, sa couverture et son doudou qu'il apporte de chez lui.** Les GS réalisent un temps de repos dans leur classe.



Tout savoir sur la cantine

Quand

De 12h à 14h05

Organisée en 2 services : les petits et les moyens mangent au premier service avant le temps de repos. Les grands jouent en attendant le deuxième service.

Qui

Encadrement par le personnel de cantine, les ATSEMS et les animateurs.

Au menu

3 types de repas à choisir lors de l'inscription (classique / sans viande / mixte).

Menus consultables en ligne sur le site internet de la Ville à la rubrique « Qu'est-ce qu'on mange ? » et sur la page Facebook : villedelyon

Commander ou annuler un repas

Par écrit auprès de la Directrice (mail ou papier transmis à la maîtresse)

En ligne sur lyon.fr - accès LYON EN DIRECT : MES DEMARCHES - formulaire

Commande/décommande de repas scolaires.

La modification doit impérativement être réalisée au plus tard dans la limite des 2 jours d'école précédents, sinon le montant sera facturé.



Les enfants souffrant d'allergies alimentaires

Ils font l'objet d'un accueil spécifique. Les parents signent avec la Ville un Contrat d'Accueil Individualisé (CAI) permettant l'accueil avec un panier repas fourni par la famille au sein du restaurant scolaire.

Tout savoir sur la garderie

Irène
Joliot
Curie

Le matin

Accueil de 07h50 à 08h10

C'est où : Salle de motricité

Avec qui : Suzanne

Que font-ils : jeux calmes et dessins

Comment s'inscrire et combien ça coûte :

- inscription obligatoire auprès de la Directrice
- garderie gratuite
- fréquentation régulière ou occasionnelle

Après la classe

Accueil de 16h45 à 17h20/30

C'est où : Salle de motricité

Avec qui : Henda, Sandrine, Djamila

Que font-ils : goûter et jeux libres

Comment s'inscrire et combien ça coûte :

- inscription annuelle obligatoire en Mairie
- montant forfaitaire annuel selon le quotient familial, quelle que soit la fréquentation. Celle-ci peut être régulière (toute l'année en précisant les jours souhaités lors de l'inscription) ou irrégulière (sur la base d'un calendrier prévisionnel à compléter toutes les 6 semaines). Le tarif est le même que l'enfant vienne une fois ou tous les jours.

Les enfants doivent apporter leur propre goûter ainsi que leur gourde.

La fin d'après-midi

Accueil de 17h30 à 18h20/30

C'est où : Salle de motricité

Avec qui : Arthur

Que font-ils : jeux libres, dessins, activités manuelles, histoires

Comment s'inscrire et combien ça coûte :

- inscription annuelle en Mairie
- tarification au présentiel en fonction du QFM



Les actions de l'école

Irène
Joliot
Curie

Il se passe plein de choses à l'école !

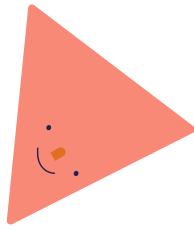
En plus des activités proposées dans chaque classe, l'école organise tous les ans des projets d'envergure. Voici quelques exemples.



Sortie à la ferme

Projet jardin





Le projet de l'année : qu'est-ce que c'est ?

C'est le fil rouge, commun à toutes les classes, sur un thème donné. Cette année, c'est le développement durable !



La Grande Lessive



Projet Marionnettes



La fête de l'école : chaque classe fait le show puis c'est la fête dans toute l'école



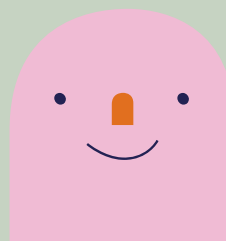
La chasse aux oeufs

ENCORE PLUS DE PROJETS

- La chorale du vendredi matin : toutes les classes sont décroisonnées pour chanter ensemble
- La sortie à la bibliothèque municipale
- Sorties nature au Parc de la Garde
- Le marché de Noël
- Projet Sciences
- Land Art

Glossaire

Irène
Joliot
Curie



APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires

Permettent de réunir des élèves à partir de la MS en petits groupes pour un soutien sur les difficultés scolaires, pour une aide à la méthodologie, ou pour des ateliers autour du projet d'école

Les horaires sont définis par l'équipe pédagogique et un accord est demandé aux parents

CAI

Contrat d'Accueil Individualisé.

Concerne les enfants souffrant d'allergies alimentaires

Les parents sont invités à se faire connaître auprès du médecin scolaire très rapidement après l'inscription pédagogique à l'école

CONSEIL D'ECOLE

Temps d'échange regroupant la Direction, les enseignants, les ATSEM, l'ALAE, un représentant de la Mairie et des représentants des parents d'élèves

Organisé une fois par trimestre, il permet de voter le règlement intérieur, de définir les projets d'établissement et de prendre des décisions concernant la vie de l'école

CARNET DE LIAISON

Il permet d'assurer une liaison permanente entre l'équipe pédagogique et les familles

Les enseignants l'utilisent pour informer de ce qui se passe dans l'école, avertir d'éventuels problèmes que votre enfant a pu rencontrer, demander à vous rencontrer ou vous informer des dates de sorties scolaires

Les parents peuvent s'en servir pour demander un rendez-vous, prévenir d'une absence ou informer l'enseignant d'un événement important

CHARTRE DE LAICITE

Dans un langage accessible à tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République

Le respect mutuel entre adultes et élèves et entre élèves constitue un des fondements de la vie collective, tout comme le respect de l'égalité des droits entre filles et garçons, la protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale et le respect des biens publics et d'autrui. En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbale ne saurait être toléré

La Charte est disponible dans le cahier de liaison de votre enfant

DECLOISONNEMENT

Pratique qui consiste à réunir des élèves de classes différentes dans le cadre d'activités spécifiques (chorale...)

Glossaire

Irène
Joliot
Curie

DPE

Délégués des Parents d'Elèves

Chaque année scolaire, les parents d'élèves élisent leurs représentants au Conseil d'école, instance régissant le temps scolaire (il vote le règlement de l'école, statue sur le projet d'école...)

Les DPE contribuent à la vie de l'école et font valoir le point de vue des familles dans le Conseil d'école, dans les instances et/ou les temps de concertation mis en place par la Ville

Ils assurent un lien entre les équipes éducatives enseignantes et périscolaires et les autres parents.

Les DPE se mobilisent très régulièrement pour les événements conviviaux annuels (fêtes d'école, carnivals, fêtes de fin d'année...) ou encore organisent des actions afin de recueillir des fonds supplémentaires pour les projets d'école

PROJET D'ECOLE

L'équipe pédagogique élabore un projet spécifique à l'école pour une durée de 3 ans dans le cadre des programmes

PAI

Projet d'Accueil Individualisé

Certains enfants ayant des troubles de la santé chroniques ou invalidants (allergie, asthme...) ont besoin d'aménagements particuliers sur le temps scolaire et/ou périscolaire pour faciliter leur vie quotidienne au sein de l'école.

Ces aménagements sont formalisés dans un PAI, établi sur demande de la famille par le médecin de la PMI (petite et moyenne sections sauf allergies alimentaires) ou le médecin scolaire en lien avec l'équipe de l'école

PÉRISCOLAIRE ALAE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

Il correspond aux temps de présence de l'enfant en dehors des horaires d'enseignement (pause méridienne, garderie de l'après-midi et du soir...). Il dépend de la Mairie

PPMS

Plan Particulier de Mise en Sécurité

C'est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement (intrusion, nuage toxique...)

ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

C'est un dispositif qui permet d'adapter la scolarisation d'enfants en grande difficulté scolaire ou comportementale. Ces classes sont adaptées en cas de trouble des fonctions cognitives, de déficience visuelle, de déficience auditive ou de déficience motrice. Elles sont limitées à 12 élèves et situées dans des écoles de quartier

Contacts utiles

Irène
Joliot
Curie



Directrice du Groupe scolaire :

Marie-Claire Briat

Entrée Maternelle : 2 Impasse Secret - 69005 LYON

Portable de la Directrice : 06 62 22 42 53

E-mail : ce.0693385e@ac-lyon.fr

Directeur PÉriscolaire (ALAE) :

Kévin Cognat

Tel : 06 62 22 41 14

E-mail : kevin.cognat@mairie-lyon.fr

Cantine :

- Pour connaître le menu de la semaine :

<https://www.lyon.fr/actualite/education/quest-ce-quon-mange>

- Pour payer les factures :

<https://www.ecoles.lyon.fr/maelisportail/module/home/>

Médecin scolaire :

Dr Laurence Roche

E-mail : laurence.roche2@mairie-lyon.fr

PMI : Maison de la métropole

5 bis rue Cléberg - 69005 Lyon

Tel : 04 28 67 22 50

Psychologue scolaire :

Marie-Laure Guillaud

Tel : 04 78 25 57 59

E-mail : marie-laure.guillaud@ac-lyon.fr

Infirmière scolaire (cabinet médico-social) :

Catherine Sabatier

Tel : 06 66 73 48 91

E-mail : catherine.sabatier@mairie-lyon.fr

Assistante sociale :

Joëlle Diaz

Tel : 06 98 90 88 39

E-mail : joelle.diaz@mairie-lyon.fr

Enseignant référent pour enfant

porteur de handicap :

Sylvie Combier Navoret

Tel : 06 28 03 84 19

E-mail : ce.ia69-ersh-ecully-lyon-duchere-2@ac-lyon.fr

Mairie du 5e arrondissement

14 Rue Docteur Edmond Locard

Tel : 04 72 38 45 50

Site web : <https://mairie5.lyon.fr/>

Délégation des Parents d'Elèves :

E-mail : dpe.joliotcurie69005@gmail.com

Blog de l'école : <https://ecolejoliotcurie.blogs.laclassed.com/>